

Transparence et nucléaire

Séminaire ENS Cachan - 09 février 2015

Christophe KASSIOTIS

Direction des déchets, des installations de recherche et du cycle

asn Parcours

Ingénieur des ponts, eaux et forêts

Formation

Thèse

2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014



École des Ponts
ParisTech

Ecole des ponts



École des Ponts
ParisTech



Technische
Universität
Braunschweig



MANCHESTER
1824

The University of Manchester

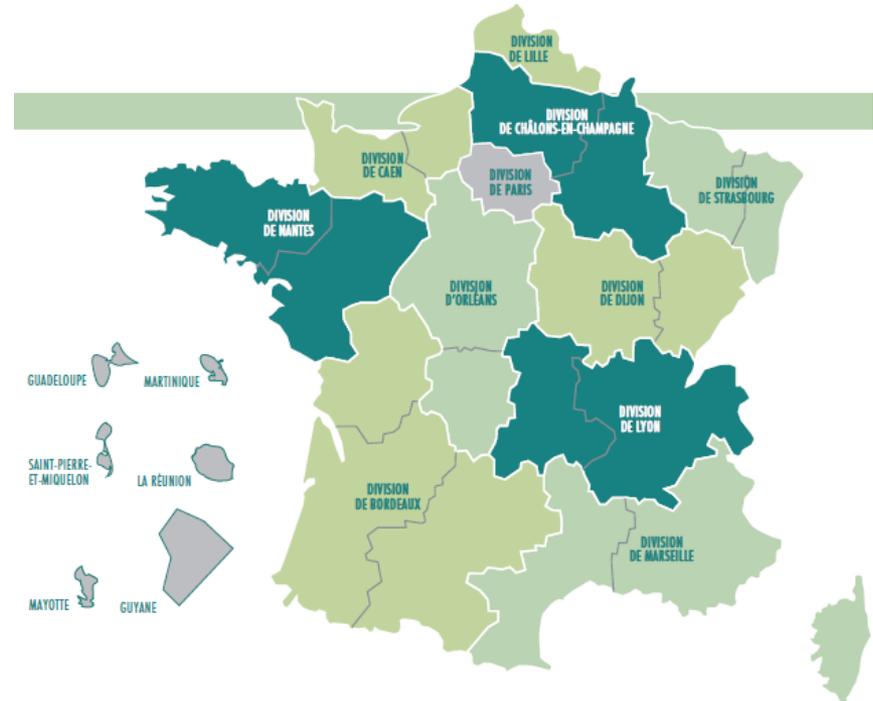
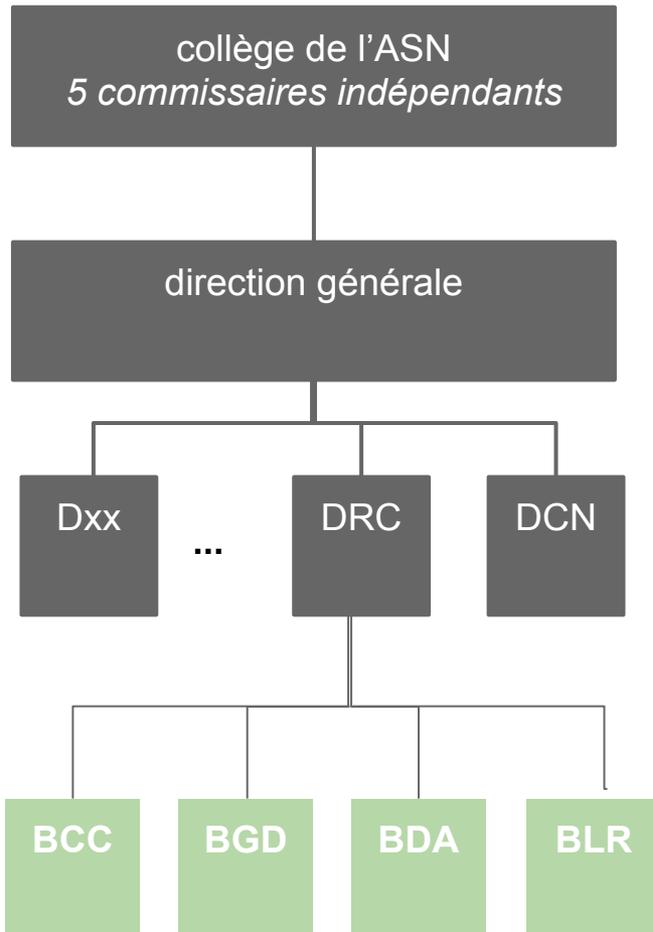
LABORATOIRE
D'HYDRAULIQUE
SAINT-VENANT



edf



Autorité de sûreté nucléaire



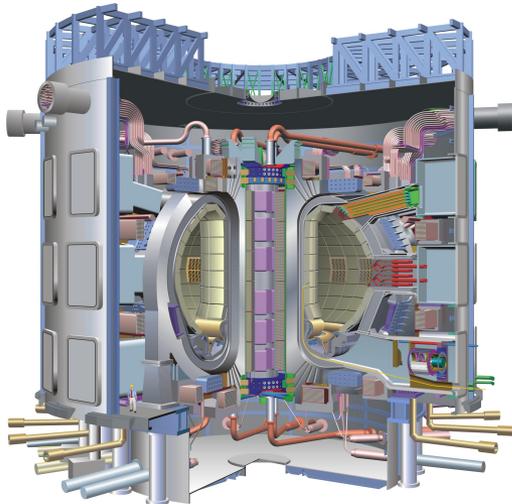
missions :

- réglementer
- contrôler
- **informer**
- situation d'urgence



Installations de recherche Création et construction

- Exemple : ITER
 - **Décret d'autorisation de construction (2012) : enquête publique**
 - Instruction des compléments
 - Encadrement de la conception/construction (2013) : participation du public
 - **Inspections de chantier : avec participation de la CLI**





Inspections & sanctions

Par exemple : CIS bio international

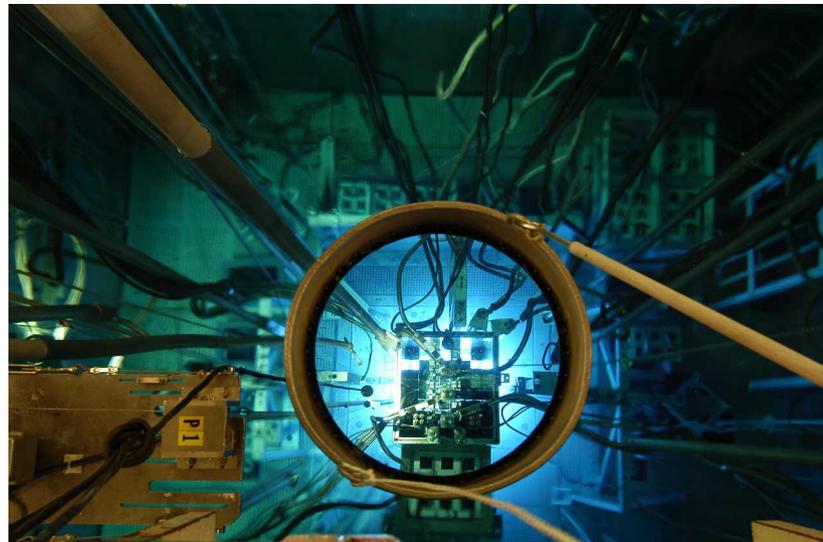


- Publication de toutes les lettres d'inspection (plusieurs milliers sur le site de l'ASN)
- Processus de sanction publique (mise en demeure, sanctions financières...) : questions des associations
- Information des médias



Installations de recherche Réexamens de sûreté

- Tous les 10 ans : poursuite de fonctionnement sous réserve d'améliorations
- **Encadrement de la poursuite du fonctionnement : consultation du public sur le projet de décision**
- **Publication du rapport d'instruction**
- **Publication des avis de l'ASN**





Les limites de la transparence

- Impératifs de confidentialité :
 - Procédure judiciaire
 - Sécurité publique
 - Défense nationale
 - Secret médical
 - Propriété intellectuelle
 - Neutralité économique

Par exemple : le rapport de sûreté (démonstration de sûreté nucléaire) comprend les actes de malveillance, mais l'exploitant peut séparer les éléments dont il considère que leur divulgation serait de nature à porter atteinte aux intérêts.

En matière de transparence :

- Devoir des exploitants en matière de transparence
- Mission fondamentale de l'ASN

La transparence, un enjeu important pour l'ASN :

- La sûreté nucléaire n'est pas que l'affaire de spécialistes
- Vigilance quand au respect des exigences des lois
- Donner une information claire, complète et accessible
- Condition nécessaire à un contrôle crédible et reconnu par les citoyens



www.asn.fr